

Journée de la Terre: tenue à Rabat du 5è Forum-Salon professionnel "Ecorismo Maroc 2010"

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-04-2010 22:19:26

Le 5è Forum-Salon professionnel "Ecorismo Maroc 2010" de l'environnement et du développement durable pour le tourisme s'est ouvert, mardi à Rabat, à l'occasion de la célébration du 40-ème anniversaire de la Journée de la Terre.

Initié par le ministère du tourisme et ECORISMO (France), sous le thème "Vers un développement durable et responsable du tourisme", cette rencontre constitue une occasion d'apporter des réponses concrètes et pratiques aux questions des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, du camping et du tourisme sur les problématiques liées à la gestion environnementale et au développement durable.

Ecorismo Maroc 2010 se veut un espace d'échange et de mise en relation entre professionnels marocains du tourisme et un maximum de fournisseurs de solutions en matière de gestion environnementale, ainsi que d'exposition des produits et services en environnement et développement durable, selon les organisateurs.

Cette rencontre intervient dans le cadre de la dynamique globale du Maroc et du vaste chantier de réformes majeures et de programmes d'envergure entrepris sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, afin de protéger l'environnement, de préserver le patrimoine naturel et culturel et d'assurer un développement économique et social durable et intégré, a souligné à cette occasion, Mme Amina Benkhadra, ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement.

Cette dynamique, a-t-elle ajouté, vient compléter les importantes réformes entreprises sur les plans économique et social afin d'accélérer la croissance économique, de mieux intégrer le Maroc à l'économie mondiale, d'améliorer le profil des finances publiques, de soutenir le secteur privé, d'assurer le développement humain de lutter contre la pauvreté et l'exclusion et de réduire les disparités régionales.

La politique environnementale adoptée par le Royaume se veut territoriale et partenariale et s'articule autour de plusieurs programmes, notamment le Programme National d'Assainissement liquide, le Programme National de Gestion des Déchets Ménagers et assimilés, le Programme de lutte contre la pollution industrielle, le Plan de lutte contre le Réchauffement Climatique, le Programme "Amélioration du cadre de vie des populations" et le Programme d'Aménagement d'Espaces Récréatifs dans les Forêts, a affirmé M. Benkhadra.

Pour sa part, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Yassir Zenagui, a affirmé l'engagement de son département en faveur d'un développement durable et responsable du tourisme, soulignant que la charte de l'environnement et du développement durable, qui sera signée cette semaine, et un réel acquis pour le Maroc dans ce domaine.

Il a, en outre, affirmé que "le Comité Marocain pour le Tourisme Responsable (CMTR) encourage les actions d'identification et de promotion de produits commercialisés par les professionnels du tourisme, des produits à forte contribution pour les populations locales, dont notamment les Pays d'Accueil Touristiques et les projets de tourisme rural".

"Pour nous, a dit M. Zenagui, il s'agit de capitaliser les acquis de la Vision 2010 qui nous aura permis de poser les jalons d'un développement durable, mais aussi d'ériger cet axe en thématique structurante de la vision 2020 que nous élaborons en ce moment", indiquant que "la stratégie du développement touristique au Maroc attribue à la notion de durabilité une attention grandissante".

Pour sa part, la commissaire à la Journée de la Terre, Mme Meriem Bensaleh Chaqroun, a indiqué que la célébration de cette journée se veut "un point de départ, et non de destination", en matière de la protection de l'environnement, d'où l'impératif d'impliquer l'éducation des enfants, la santé et l'application des vertus culturelles dans l'approche environnementale pour que la journée de la Terre soit célébrée quotidiennement à travers de simples gestes et actions.

De son côté, M. Hassan Amrani, Wali de la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, a souligné que le choix de la ville de Rabat pour abriter les célébrations du 40ème anniversaire de la Journée de la Terre par l'association américaine "Earth Day Network", témoigne de la place de la capitale eu égard à ses universités, musées, murailles, monuments et activités culturelles, outre ses différents festivals et sa situation géographique (Océan atlantique, la Méditerranée et la vallée Bouregreg).

M. Amrani a souligné l'engagement des autorités pour que la ville de Rabat, ses arbres et ses jardins soient toujours verts et bien entretenus tout au long de l'année.

Le président de la Fédération nationale du Tourisme, M. Othman Cherif Alami, a affirmé que "les différentes actions qui vont être menées et qui sont en cours pour sensibiliser les populations, les investisseurs, les acteurs et les responsables politiques nous laisse espérer une véritable prise de conscience", soulignant qu'un appel a été lancé pour la création d'un observatoire national du tourisme en respect de l'environnement afin d'auditer, contrôler et faire un bilan annuel de la situation sur les différentes régions touristiques".

"Nous constatons aujourd'hui que la prise de conscience par rapport à un développement durable et responsable est unanime", a-t-il ajouté.

Ce Forum-Salon a été marqué par la remise des trophées Maroc du tourisme responsable, dans leur 3ème édition, qui ont distingué cinq projets particulièrement engagés dans le tourisme responsable, dans les thématiques "Valeurs, traditions et culture", "Développement économique et social" et "Environnement".

Le premier trophée a été attribué au "Musée des Oasis-Maison d'hôtes El Khorbat", le deuxième au Programme des "Oasis-Sud" et le troisième a été attribué ex aequo à "Robinson Club Agadir" et au Groupement d'Intérêt économique "Progrès Action Citoyenne".

Au programme de cet événement, de deux jours, figurent également 9 conférences sur des thématiques relatives notamment à la gestion de l'eau, des déchets, à la politique d'achat, au bruit et à la qualité de l'air, à l'éco-construction durable et à l'aménagement durable des sites touristiques.

MAPP